



Développement durable

■ Économie - Finances

Questions sociales

Travail - Emploi

Invitation presse

Vincent Chriqui,

Directeur général du Centre d'analyse stratégique,

présentera à la presse le rapport et la note d'analyse :

Des technologies compétitives au service du développement durable

Le 28 août 2012 à 10h

Centre d'analyse stratégique, 18 rue de Martignac, 75007 Paris

Sur quelles technologies devons-nous nous appuyer dans les prochaines décennies pour promouvoir le développement durable et favoriser notre croissance économique ?

Ce rapport, issu des travaux d'une mission présidée par Jean Bergougnoux, évalue le stade actuel de maturité des différentes technologies des secteurs de l'énergie, des transports et du résidentiel tertiaire et examine leurs conditions de développement pour la France dans la compétition économique mondiale.

Dans une perspective de long terme, les innovations technologiques demandent fréquemment un soutien des États. Cependant, dans une situation de rareté des financements publics, ces soutiens doivent être adaptés à l'état de la technologie.

Ainsi, qu'il s'agisse de recherche, de développement ou d'industrialisation, le CAS a examiné les **conditions** :

- d'intégration de ces progrès dans les systèmes préexistants (ou à créer) ;
- d'arrivée à maturité technique, économique mais aussi d'acceptation sociale des différentes technologies.

Le rapport émet quatre propositions concrètes permettant à la France de développer ses atouts compétitifs dans des technologies au service du développement durable.

Inscription par mail ou téléphone

Jean-Michel Roullé,

Responsable de la communication Tél.: +33 (0)1 42 75 61 37 jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication Tél.:+33 (0) 1 42 75 61 37 jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr





Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.